

FICHE DE POSTE

Chargé.e de mission Natura 2000 – *profil botanique et milieux humides et prairiaux (CDD 1 an renouvelable pour une durée totale de 3 ans)*

Cotation du poste	<i>Cotation chiffrée (RIFSEEP) : Groupe</i>
Catégorie	<i>A</i>
Famille d'emploi	
Emploi	<i>Contractuel-le</i>
Correspondance RIME	
Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme	<i>Parc national de forêts</i>
Localisation	<i>Aignay-le-Duc (21)</i>
Télétravail (oui/non)	<i>Possible</i>
Télétravail (nombre de jours par mois)	<i>Selon charte de télétravail du Parc national de forêts</i>
Niveau d'expérience requis (Débutant /Confirmé/Expert)	<i>Confirmé</i>
Encadrement (oui/non)	<i>Non</i>
Nombre de personnes encadrées	
Spécialité RNCP (<i>Répertoire national des certifications professionnelles</i>)	

Généralités :

Le Parc national de forêts est le plus récent des 11 parcs nationaux français. Il a été créé par le décret 2019-1132 du 06 novembre 2019. Situé à cheval sur la Haute-Marne et la Côte-d'Or, ce Parc national est dédié à la préservation de la forêt feuillue de plaine et à la valorisation des riches patrimoines d'un territoire rural. L'aire optimale du Parc national s'étend sur 127 communes, dont 60 concernées par le cœur et 110 ont à ce jour adhéré à la charte.

L'effectif de l'établissement public du Parc national de forêts est composé de fonctionnaires et contractuels auxquels s'ajoutent des apprentis, stagiaires, volontaires de service civique et agents mobilisés par mutualisation avec l'office national des forêts (ONF) et l'office français de la biodiversité (OFB), pour contribuer à certaines missions de l'établissement public.

L'établissement public compte un secrétariat général et quatre services techniques : Connaissance et Patrimoines, Communication et pédagogie, Gestion et protection, Economie et Transition écologique.

Contexte

A l'échelle de l'aire optimale d'adhésion du Parc national de forêts se trouvent 18 sites Natura 2000 :

- 6 sites incontournables pour le Parc national (c'est-à-dire présentant plus de 50 % de leur surface dans le Cœur du Parc national).
- 6 sites à enjeu fort (une grande partie du site est dans le Parc national et notamment en Cœur) dont les sites FR2600963 « Marais tufeux du Châtillonnais » et FR2612003 « Forêts et vallées du Châtillonnais ».
- 6 sites à enjeu complémentaire (la surface du site est marginale sur le territoire du Parc national)

Au-delà des sites à enjeu incontournable, pour lesquels le Parc national a une responsabilité réglementaire, l'établissement public étend son animation aux sites à enjeu fort se trouvant sur son aire optimale d'adhésion, en partenariat avec les animateurs historiques de ces sites. Animer des sites Natura 2000 à forte composante forestière ou des sites concentrés sur les marais tufeux (qui sont des cibles patrimoniales pour le Parc national) apparaît en cohérence avec les missions et l'évolution de l'établissement.

Natura 2000 constitue, déjà en soi, un réseau européen de sites naturels destiné à protéger des espèces et des habitats remarquables en cohabitation avec les activités socio-économiques. Ici, sur le territoire concerné par le Parc national de forêts se trouve ce réseau infra-régional de 18 sites Natura 2000. A cet égard, le Parc national est impliqué dans la démarche d'animation des sites Natura 2000 et apporte cohérence et fonctionnalité à ce dispositif : synergie avec les objectifs fixés dans la Charte du Parc national, articulation avec les documents de gestion forestière, les programmes agro-écologiques et ceux visant la trame de naturalité (continuités écologiques au niveau forêt/bocage/cours d'eau, îlots de senescence, îlots de vieillissement, arbres bio,...), consolidation du suivi scientifique de certaines espèces ou habitats d'intérêt communautaire, communication plus large,...

Finalités et missions :

Sous l'autorité hiérarchique du responsable du service Connaissance et Patrimoines du Parc national de forêts, plus particulièrement de la responsable de la cellule Biodiversité, et en application des objectifs de la Charte du Parc national, le(la) chargé(e) de mission Natura 2000 (au profil botanique) :

Assurera en binôme avec un.e autre chargé.e de mission dédié.e l'ensemble des actions nécessaires à l'animation et la mise en œuvre des documents d'objectifs (DOCOB) pour les deux sites Natura 2000 suivants situés dans l'aire d'adhésion (et pour partie en cœur) du Parc national de forêts :

- **FR2612003 - Forêts et vallées du Châtillonnais**

Zone de Protection Spéciale sous la forme d'une entité de 58 900 ha dont 32 547 ha de forêts et 20 115 ha de milieux agricoles, 118 espèces d'oiseaux nicheuses avérées ou potentielles dont 13 nicheuses à enjeux forts (Cigogne noire, Pic cendré, Aigle botté, Busard cendré, Chouette de Tengmalm, Milan royal, Busard Saint-Martin, Faucon pèlerin, Oedicnème criard, Bondrée apivore, Pic mar, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur), 60 habitats différents dont 17 d'intérêt communautaire).

- **FR2600963 - Marais tufeux du Châtillonnais**

Zone Spéciale de Conservation de 128 ha, répartie en 21 entités distinctes, présentant 31 espèces végétales considérées comme rares à très rares sur le territoire bourguignon (saule rampant, schoin ferrugineux, swertie pérenne,...).

La répartition des diverses entités et la mosaïque complexe d'habitats qui caractérise ce site Natura 2000 amène à avoir à la fois des objectifs spatialisés et transversaux, et à considérer -sur le plan fonctionnel- davantage des entités de gestion « marais » plutôt que des entités « habitats ».

A ce titre, il(elle) conduira les missions suivantes.

- Mettre en œuvre et animer les documents d'objectifs des sites Natura 2000, en lien avec tous les partenaires et acteurs du territoire concernés, et avec le panel de mesures à dispositions (animation, contractuelles, foncières, suivi et évaluation, communication, réglementaires et administratives) ;
- Assurer la mise en œuvre et la coordination technique et administrative des actions des documents d'objectifs des sites selon le cahier des charges établi par la Région Bourgogne Franche-Comté ;
- Assurer le suivi technique, administratif et financier des opérations : demandes de subvention, paiements, marchés publics, justificatifs, bilans ;
- Animer et coordonner les comités de pilotage, en concertation étroite avec le Président de chaque comité de pilotage, organiser des visites sur le terrain avec les membres des comités de pilotage ;

- Rechercher les partenaires et ayants droits (agriculteurs, propriétaires) pour mettre en œuvre les mesures contractuelles (mesures agro-environnementales et climatiques, contrats Natura 2000, charte Natura 2000) et assurer le suivi technique des dossiers ;
- Animer des groupes de travail thématiques avec les acteurs du territoire (élus, agriculteurs, forestiers, usagers...) ;
- Mobiliser en tant que de besoin l'intervention d'experts scientifiques reconnus pour leurs compétences ;
- Assurer les relations avec les élus locaux et partenaires locaux (naturalistes, gestionnaires de l'espace, socio-professionnels, propriétaires...), les services de la Région Bourgogne Franche-Comté et les partenaires scientifiques ;
- Rédiger les contenus des supports de communication et documents pédagogiques (bulletins d'information, articles pour le magazine du Parc national ou dans des bulletins municipaux ...) ;
- Répondre aux sollicitations des porteurs de projets ou des citoyens désireux de connaître le dispositif ;
- Assurer une veille au plan administratif et juridique (régime des évaluations d'incidence au titre de Natura 2000) en lien avec les services de l'Etat ;
- Actualiser régulièrement les documents d'objectifs et les formulaires standards de données et renseigner l'outil de suivi des documents d'objectifs SIN2 ;
- Participer et/ou intervenir aux réunions, séminaires, formations et groupes de travail régionaux et nationaux des réseaux spécifiques à Natura 2000 ;
- Apporter une contribution sur d'autres sites Natura 2000 dont l'animation est assurée ou non par le Parc national de forêts, dans un souci de cohérence.

En complément de cette mission principale, il (elle) participera à l'animation des sites Natura 2000 en cœur de Parc national en Bourgogne Franche-Comté, ainsi qu'aux différentes activités du Parc national de forêts qui permettent une bonne prise en compte du réseau Natura 2000 et la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, à savoir :

- assurer la concertation et la meilleure cohérence possible avec les autres programmes publics et acteurs du territoire ;
- appréhender au mieux les contraintes techniques des partenaires et des acteurs, de façon à rechercher des solutions, formuler des avis et des propositions ;
- formuler des recommandations techniques qui permettent la compatibilité des différents projets et des activités avec les enjeux de préservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire.

Liaison hiérarchique :

Placé sous l'autorité du responsable du pôle Connaissance et Patrimoines, en lien avec la responsable de la cellule « Biodiversité ».

Exigences :

- Formation supérieure (universitaire ou ingénieur), niveau bac + 5, dans les domaines de l'écologie, de l'agriculture, des sciences naturelles ou de l'environnement.
- Bonnes compétences en botanique (reconnaissance espèces/habitats, suivis et protocoles, restauration, structures impliquées). Connaissance sur le fonctionnement des marais serait un plus.
- Expérience professionnelle similaire dans un Parc national ou un espace protégé appréciée.

Connaissances :

- relatives à l'étude, au suivi, à la gestion du patrimoine naturel et à la mise en œuvre de Natura 2000 ;
- des réseaux d'acteurs, des réseaux scientifiques dans ces domaines et du contexte institutionnel d'un Parc national ;
- naturalistes, en écologie et biologie de la conservation ;
- en droit de l'environnement, de la réglementation des espèces protégées ;
- de l'agriculture et des milieux aquatiques et humides et des espèces associées ;
- de l'organisation et du fonctionnement des acteurs publics et institutionnels de l'environnement, de l'agriculture et de la forêt ;
- des politiques publiques communautaires et nationales dans le domaine de l'environnement, des procédures administratives et financières ;
- de la commande publique et des procédures de marché.

Savoir-être

- Goût pour le travail en équipe (capacité à travailler en interaction continue avec un deuxième collaborateur sur ce dossier Natura 2000),
- Très bon sens relationnel et bonne communication. Capacité à établir et entretenir un climat de confiance avec une grande variété d'acteurs (y compris hors champ de la protection de la nature).
- Autonomie, méthode, rigueur, esprit de synthèse et d'analyse, sens de l'organisation.
- Sens de la concertation, pédagogie, facultés de négociation et de persuasion.

Savoir-faire

- Maîtrise de la conduite et de la gestion partenariale des projets ;
- Aptitudes aux relations publiques et à l'animation de réunions et de groupes de travail ;
- Aptitudes aux relations avec la profession agricole et les acteurs de la filière forêt-bois ;
- Analyse et interprétation de données scientifiques ;
- Montage de dossiers administratifs et financiers ;
- Bonnes compétences rédactionnelles ;
- Bonne maîtrise des outils de bureautique et pratique de l'outil SIG (logiciel QGIS).

Spécificités :

- Permis B indispensable ;
- Parc de véhicules de service pour les déplacements professionnels.
- Participation possible à des manifestations et événements en soirée ou le week-end

Contacts :

Julie LAMBREY, responsable de la cellule biodiversité au Parc national de forêts.

Tél : 06-74-23-32-85 ; Mail : julie.lambrey@forets-parcnational.fr

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés.

Envoi par mail avant le **9 mars 2025** minuit à : secretariat@forets-parcnational.fr (préciser en objet :

« **Recrutement chargé de mission Natura 2000 ZPS-Botanique** »).

Les entretiens se dérouleront deuxième quinzaine de mars au siège du Parc national de forêts à Arc-en-Barrois (52).

Prise de poste souhaitée à partir **du 01/05/2025**.